

LES BONNES PRATIQUES À ADOPTER À LA FLORAISON

de la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire

RAPPEL

Lors de la phase de floraison, 2 événements distincts se produisent : la **pollinisation** et la **fécondation** :

- La **pollinisation** est influencée par les **événements climatiques**. En cas de pluie, les capuchons floraux restent collés entraînant **l'avortement des fleurs**.
- La **fécondation** : dès que le pollen est au niveau du pistil, le bon fonctionnement dépend en partie de la **température**, mais aussi des **nutriments disponibles**. A ce stade, il peut y avoir une compétition pour l'azote, liée à la croissance de la vigne. A la floraison, la vigne devient **autotrophe** et entame la photosynthèse à partir de ses propres réserves de C et N.

i Les fleurs de la vigne sont hermaphrodites (pourvues de pistils et d'étamines) et n'ont donc pas besoin d'insectes pollinisateurs pour assurer la fécondation : elles sont auto pollinisatrices !

LES CONSEILS TECHNIQUES

- **L'écimage**, par exemple, réalisé en fin de floraison (~75% de fleurs) bloque la phase de croissance de la vigne et **réoriente les éléments nutritifs** vers les inflorescences.

Expérimentation sur la date du premier écimage vers la mi-floraison : « Le 1^{er} écimage peut favoriser les baies et limiter la coulure, en limitant la concurrence entre les deux phénomènes : la croissance de l'apex et la nouaison des baies. Pour les **parcelles les plus sensibles à la coulure**, il est préférable de réaliser le 1^{er} écimage vers la mi-floraison, plutôt que trop tôt (moins de 25 % de floraison) ou trop tard. Cette approche est à raisonner à la parcelle en ciblant les vignes les moins productives. » (Jocelyn DUREUIL)

- **Traitements phytosanitaires** : La période de floraison est un stade charnière et nécessite une **très haute vigilance vis-à-vis du risque fongique** (mildiou, oïdium et black rot). En effet, il s'agit d'une période de fortes pousses (particulièrement avec la météo de ces derniers jours) qui nécessite un **encadrement phytosanitaire, avant et après**, pour une meilleure protection du vignoble.

